
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2011

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS 2010

1. FINANCES

Mesdames et Messieurs,

Au nom de Conseil administratif, j'ai le grand plaisir de vous présenter ce soir, les résultats des comptes de l'année 2010, derniers résultats de la présente législature.

J'ai d'autant plus de satisfaction à vous présenter ces comptes, que ceux-ci laissent apparaître un nouveau record de revenus excédentaires jamais encore enregistrés dans notre commune. En effet, vous constaterez à la lecture de nos comptes 2010 que ceux-ci enregistrent un excédent de recettes de plus de 20,5 millions de francs, ce qui représente un montant trop perçu, de l'ordre de 21 % du total de nos recettes fiscales.

Si l'on prend également en considération dans l'analyse de ces comptes, la baisse fiscale accordée aux genevois par le Conseil d'Etat en 2009, qui représente je vous le rappelle, un manque à gagner pour notre commune de l'ordre de 3,5 millions de francs, vous pouvez imaginer l'ampleur du résultat excédentaire que nous aurions à vous annoncer ce soir.

Fort de ces constatations, il est démontré une fois encore, que la fiscalité des personnes physiques et morales des meyrinoises et meyrinois est bien trop lourde.

Elle justifie donc pleinement, n'en déplaise à certains, la proposition du Conseil administratif de présenter un budget 2011 avec une réduction de 2 centimes additionnel pour le fixer à 43 centimes.

Cette proposition a été rejetée par la gauche meyrinoise lors du vote du budget 2011 en novembre dernier. Comme vous le savez tous, le refus du budget a déterminé les partis de l'entente à lancer un référendum contre le centime à 45.

Ce référendum a abouti et nous saurons lors du vote sur cette démarche référendaire, le 15 mai prochain, si les citoyennes et citoyens meyrinois souhaitent une réduction de leur fiscalité.

Pour en revenir aux comptes 2010, on peut considérer que cet extraordinaire excédent démontre de manière significative que la crise économique, annoncée je vous le rappelle déjà en 2007, a été traversée bien plus favorablement en Suisse et plus particulièrement à Genève que dans les autres pays européens.

Cette constatation tout à fait réjouissante fait apparaître, une fois encore, que malgré une période économique mondiale morose, notre pays a eu la chance d'être épargné et a pu conserver, contre toute attente, des entrées fiscales très satisfaisantes qui nous ont permis de construire, sans faire appel à l'emprunt, les importantes infrastructures nécessaires à la vie communautaire de notre ville.

La reprise économique annoncée pour ces prochaines années va, nous le souhaitons vivement, nous permettre de poursuivre nos ambitieux investissements pour apporter aux meyrinoises et meyrinois toutes les prestations identifiées qu'ils attendent.

A la lecture de nos revenus, on constate dans un premier temps que les impôts des personnes physiques sont en baisse de 5 % par rapport aux comptes 2009, soit une diminution 2'470'095.00 francs.

Cette baisse est essentiellement due au rabais fiscal dont j'ai fait état plus haut et à la révision du taux de répartition de l'impôt anticipé entre le Canton et la Confédération, elle a toutefois été compensée par les correctifs des déclarations fiscales finalisées des années 2006 à 2009, qui représentent des revenus supplémentaires de CHF 4'324'815.00

Les revenus des impôts sur les personnes morales explosent, ils progressent de 14'864'204.00 francs par rapport au budget 2010 et de 10'575'626.00 francs par rapport au compte 2009. Cette augmentation est également due aux rattrapages des années précédentes.

En corollaire, la taxe professionnelle, enregistre elle aussi, une augmentation non négligeable de revenu de 702'941 francs par rapport aux comptes 2009.

La lecture des comptes des recettes confirme comme évoqué plus haut et de manière significative que notre pays, notre canton et plus particulièrement notre commune ont traversés plus que favorablement ces dernières années la récession économique.

Charges

En ce qui concerne les charges communales, nous pouvons constater une nouvelle fois que celles-ci restent parfaitement contrôlées et je tiens ici, avec mes collègues, à remercier tous les chefs de services de notre administration, qui ont réussis d'une manière générale à maintenir les dépenses de leur service au plus près des budgets proposés. Merci à eux !

Le montant non dépensé de CHF 141'136.00 représente 0,18 % du budget. Cet écart vous l'admettez est une véritable gageure lorsque l'on évoque un montant de charges communales qui s'élèvent à plus de 78 millions de francs.

Je vous propose maintenant un rapide tour d'horizon par nature de nos charges communales.

Le poste 30, charges de personnel, représente à lui seul le 40 % de nos dépenses annuelles. Il est constaté un dépassement de CHF 97'514.- qui a été autorisé par le Conseil municipal essentiellement pour des actions en faveur des mesures anti crise.

L'analyse du poste nature 31, Biens, services et marchandises, représente quant à lui, le 20 % de nos charges communales. On observe qu'un montant non dépensé de 105'929.00 francs pour des travaux d'entretien d'immeubles prévus au budget 2010 n'ont pas été exécutés. Les raisons de la non réalisation de ces travaux vous seront expliquées en commission. Un autre montant non dépensé de 164'631.00 émane des économies d'énergie faites sur la consommation d'eau et sur les énergies combustibles.

Les Intérêts passifs - nature 32, n'enregistre aucune charge puisque notre commune à la chance de ne pas être endettée.

En ce qui concerne **la nature 330, pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier**, on constate que ce poste est fortement influencé par les pertes sur débiteurs des impôts, sur les provisions sur le reliquat ainsi que sur la part des impôts estimés. Sur ces différents postes, nous enregistrons une augmentation de charges de 774'895.00 par rapport au budget 2010.

La nature 331 – Amortissements. Les amortissements communaux proviennent, je vous le rappelle des préavis adoptés par le Conseil Municipal. Ce poste est en diminution de 46'091.00 francs par rapport au budget 2010 et en augmentation de 596'303 francs par rapport aux comptes 2009.

Les charges de contributions à d'autres collectivités - nature 34, représentent la part de l'impôt à la source rétrocédée aux communes françaises, ainsi que la part communale au financement du Fonds Intercommunal. Ces montants nous sont communiqués par l'administration fiscale cantonale. Le montant rétribué aux communes françaises est de CHF 4'485'338.00 et le montant dévolu au Fonds Intercommunal est quant à lui de CHF 1'577'115.00.

Le poste 35 – Dédommagement à des collectivités comprend les frais de perception des impôts par l'administration fiscale cantonale. Ce montant représente le 3% de la masse fiscale et nous coute pour 2010 la somme de CHF 2'043'552.00.

Dans cette rubrique nous sont également facturés, la taxe cantonale pour la part cantonale sur le traitement des déchets qui se monte pour 2010 à 1'783'306.00 francs.

Pour terminer, **la nature 36, subventions accordées**, est en diminution de 542'512'00 par rapport au budget 2010 et en augmentation de CHF 166'615.00 par rapport au comptes 2009.

Vous venez de prendre connaissance d'une manière générale et dans les grandes lignes de la situation des comptes de l'exercice 2010 de notre commune.

Dès lors, je vous invite avec mes collègues, à poursuivre l'analyse de ces comptes 2010 dans les diverses commissions afin de les confirmer et de les voter lors du Conseil municipal du mois de mai prochain.

Mesdames et Messieurs, nous sommes arrivés au terme de cette législature 2007-2011 et je me réjouis avec mes collègues du Conseil administratif de pouvoir finaliser les comptes 2010 et de les remettre au futur Conseil administratif, le 1^{er} juin prochain dans le même état que nous les avons trouvés en juin 2007, soit sans dettes, sans emprunts et dans une situation de trésorerie plus que favorable malgré les gros investissements réalisés dans notre commune durant ces quatre dernières années.

Je vous remercie de votre attention !

DEVAUD Jean-Marc
Conseiller administratif

2. ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2010 et aux comptes de l'exercice 2009, les comptes 2010 laissent apparaître les résultats suivants :

	Ecart R10-B10		REEL 2010	BUDGET 2010	REEL 2009	REEL 2008
	Budget 2010	Réel 2009				
CHARGES	-141'136	4'326'737	78'790'619.47	78'931'755	74'463'882	72'413'401
REVENUS	20'655'721	8'890'806	99'597'273.71	78'941'553	90'706'467	88'360'906
RESULTATS	20'796'856	4'564'069	20'806'654.24	9'798	16'242'585	15'947'505

L'excédent d'exercice de CHF 20'806'654 représente le 21% du total des revenus. Il est supérieur de CHF 4'564'069 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2009.

Malgré la forte appréciation du franc, la reprise économique se confirme. A Genève, on enregistre une croissance plus forte qu'à l'échelon national, cette progression est plus marquée dans certains secteurs qui ont contribué à la forte progression de nos recettes fiscales. Il en résulte encore une fois, un excédent des revenus substantiel de plus de vingt millions de francs.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 32'506'491 contre CHF 11'755'726 prévus au budget 2010 en augmentation de CHF 5'160'371 par rapport aux comptes de l'exercice 2009.

REVENUS

Par rapport au budget 2010, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 20'655'721 soit de 26% et de CHF 8'890'806 ou de 10% par rapport aux comptes 2009. Les recettes fiscales représentent le 89% de nos revenus.

	Variation R10-B10		Réel 2010	Budget 2010	Variation R10-R09		Réel 2009	Réel 2008
	CHF	%			CHF	%		
40 - Impôts	20'169'205	+29%	88'871'205.42	68'702'000	8'955'375	+11%	79'915'831	77'645'596
42 - Revenus des biens	-68'355	-2%	3'136'221.97	3'204'577	-405'618	-11%	3'541'840	3'598'508
43 - Revenus divers	456'423	+7%	6'997'573.77	6'541'151	219'197	+3%	6'778'377	6'710'411
44 - Parts à des recettes sans affectation	33'590	+20%	198'589.70	165'000	35'752	+22%	162'838	178'551
45 - Dédommagement de coll. publiques	11'050	+12%	104'874.50	93'825	5'082	+5%	99'793	97'141
46 - Subventions et allocations	53'808	+23%	288'808.35	235'000	81'019	+39%	207'789	130'699
TOTAL REVENUS	20'655'721	+26%	99'597'273.71	78'941'553	8'890'806	+10%	90'706'467	88'360'905

40. Impôts

Les correctifs sur impôts des années précédentes ont largement compensés la baisse des impôts personnes physiques et personnes morales estimés par l'administration fiscale cantonale pour 2010. En effet, un léger fléchissement de la croissance économique est attendu pour 2011 et pour 2012.

	Réel 2010	Budget 2010	Réel 2009	Réel 2008	Réel 2007
Impôts personnes physiques	45'390'630.02 45.6%	42'700'000 54.1%	47'860'725 52.8%	49'216'545 55.7%	47'279'627 56.9%
Impôts personnes morales	29'064'203.90 29.2%	14'200'000 18.0%	18'488'578 20.4%	15'089'694 17.1%	13'440'063 16.2%
Taxe professionnelle communale	12'135'692.00 12.2%	9'462'000 12.0%	11'432'751 12.6%	10'761'595 12.2%	10'023'585 12.1%
Fds de péréquation financière	2'244'264.00 2.3%	2'300'000 2.9%	2'097'777 2.3%	2'537'627 2.9%	2'507'880 3.0%
TOTAL	88'834'789.92 89.2%	68'662'000 87.0%	79'879'831 88.1%	77'605'461 87.8%	73'251'155 88.2%
Revenus divers	10'762'483.79 10.8%	10'279'553 13.0%	10'826'637 11.9%	10'755'445 12.2%	9'775'890 11.8%
TOTAL REVENUS	99'597'273.71 100.0%	78'941'553 100.0%	90'706'467 100.0%	88'360'905 100.0%	83'027'045 100.0%

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 2'690'630 ou de 6% par rapport au budget 2010 et sont en diminution de CHF 2'470'095 ou de 5% par rapport aux comptes 2009. Rabais fiscal, baisse conjoncturelle et une révision du taux de répartition de l'impôt anticipé entre le Canton et la Confédération, ont engendré une forte baisse des impôts PP en 2010. Il est important de préciser que ces diminutions ont été compensées par des correctifs sur les années 2006-2007-2008 et 2009 pour un total de CHF 4'324'815.-.

Les impôts sur les personnes morales progressent de CHF 14'864'204 ou de 105% par rapport au budget 2010 et de CHF 10'575'626 ou de 57% par rapport aux comptes 2009. La production 2010 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale, à CHF 18'502'686, ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 10'561'518.

La Taxe professionnelle communale a bénéficié de l'amélioration de la conjoncture. En augmentation de CHF 2'673'692 par rapport au budget 2010 et de CHF 702'941 par rapport aux comptes 2009.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par des rectifications d'impôts des années précédentes conséquentes, ce qui apparaît clairement sur les tableaux suivants :

IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES	2010	2009	2008	2007	2006	Au 31-12-2005	
Détail production 2010	45'390'630	41'065'815	2'531'172	1'430'453	442'606	-79'415	0
Détail production 2009	47'860'725	0	45'777'073	563'228	787'237	241'842	491'345
Détail production 2008	49'216'545	0	0	46'854'218	1'550'671	265'470	546'186
Détail production 2007	47'279'627	0	0	0	44'638'780	1'361'440	1'279'407
Détail production 2006	41'684'000	0	0	0	0	41'193'500	490'500
Détail production 2005	37'727'216	0	0	0	0	0	37'727'216
Production réelle	TOTAL	41'065'815	48'308'245	48'847'899	47'419'294	42'982'837	
		-14.99	-1.10	3.01	10.32		
IMPOTS PERSONNES MORALES	2010	2009	2008	2007	2006	Au 31-12-2005	
Détail production 2010	29'064'204	18'502'686	6'766'015	3'209'012	-262'336	915'747	-66'920
Détail production 2009	18'488'578	0	14'306'164	3'243'931	3'292'497	-2'474'052	120'038
Détail production 2008	15'089'694	0	0	14'565'424	1'281'715	-527'838	-133'606
Détail production 2007	15'185'695	0	0	0	14'034'006	1'313'801	-162'112
Détail production 2006	17'751'500	0	0	0	0	14'810'000	2'941'500
Détail production 2005	16'405'679	0	0	0	0	0	16'405'679
Production réelle	TOTAL	18'502'686	21'072'179	21'018'367	18'345'882	14'037'657	
		-12.19	0.26	14.57	30.69		

42. Revenus des biens

En diminution de CHF 68'355 par rapport au budget 2010 et de CHF 405'618 par rapport aux comptes 2009. Cet écart est dû essentiellement à la baisse du montant de la rétrocession des SIG de CHF 259'831 par rapport au budget 2010 et de CHF 440'273 par rapport aux comptes 2009.

43. Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 456'423 ou de 7% par rapport au budget 2010 et de CHF 219'197 par rapport aux comptes 2009. Des recettes de la nouvelle crèche plus importantes que celles prévues au budget ainsi que les remboursements des compagnies d'assurances, expliquent ces écarts.

44. Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 33'590 par rapport au budget 2010 et de CHF 35'752 par rapport aux comptes 2009.

45. Dédommagements de collectivités publiques

En augmentation de CHF 11'050 ou de 12% par rapport au budget 2010 et de CHF 5'082 ou de 5% par rapport aux comptes 2009.

46. Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 53'808 ou de 23% par rapport au budget 2010 et de CHF 81'019 ou de 39% par rapport aux comptes 2009.

CHARGES

Par rapport au budget 2010, les charges sont en diminution de CHF 141'136, par rapport aux comptes 2009, elles sont en augmentation de CHF 4'326'737.

	Variation R10-B10		Réal 2010	Budget 2010	Variation R10-R09		Réal 2009	Réal 2008
	CHF	%			CHF	%		
30 - Charges de personnel	72'553	+0%	31'205'705.52	31'133'153	1'337'531	+4%	29'868'174	27'026'594
31 - Biens, services et marchandises	-612'623	-4%	15'585'268.42	16'197'891	-1'081'155	-6%	16'666'424	15'407'178
32 - Intérêts passifs	1	+++ %	1.10	0	1	+++ %	0	0
330 - Pertes sur débiteurs	774'895	+40%	2'730'895.11	1'956'000	4'341'180	+270%	-1'610'285	1'045'604
331 - Amortissements du P.A.	-46'091	0%	11'699'836.77	11'745'928	596'303	+5%	11'103'534	10'945'819
34 - Contribut. à collect. publ.	-14'662	0%	6'062'453.31	6'077'115	-42'135	-1%	6'104'588	5'993'501
35 - Dédom. à collect. publ.	227'303	+4%	6'114'170.75	5'886'868	-991'603	-14%	7'105'773	6'744'040
36 - Subventions accordées	-542'512	-9%	5'392'288.49	5'934'800	166'615	+3%	5'225'673	5'250'666
TOTAL CHARGES	-141'136	0%	78'790'619.47	78'931'755	4'326'737	+6%	74'463'882	72'413'401

30. Charges du personnel

Pour rappel, le Conseil administratif avait décidé de ne pas proposer de nouveaux postes ou de compléments de postes dans le cadre du budget 2010 en considération des incertitudes liées à la crise financière que la Suisse et Genève traversent.

Les charges du personnel se montent à CHF 30'421'757.-, en dépassement autorisé par le Conseil municipal de CHF 97'514.- par rapport au budget 2010.

En effet, courant 2010, le Conseil municipal, par voie de délibération, a décidé de renforcer l'antenne objectif emploi. Il a également approuvé une démarche proposant la création d'opportunités d'emplois au sein de l'administration (mesures anti crise). Pour terminer, il a demandé au Conseil administratif de prendre les dispositions nécessaires pour augmenter le nombre de places d'accueil à l'EVE des Champs-Frêchets pour la rentrée de septembre 2010, ce qui a entraîné quelques créations de postes.

31. Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 20% des charges, en diminution de CHF 612'623 ou de 4% par rapport au budget 2010 et de CHF 1'081'155 ou de 6% par rapport à 2009.

Des travaux d'entretiens d'immeubles pour CHF 105'929 envisagés lors de l'élaboration du budget mais non réalisés en 2010 ainsi que des économies de CHF 164'631 sur la nature 312 (eau, énergie, combustibles) et de CHF 195'706 sur les charges (spectacles) du théâtre Forum Meyrin, expliquent la différence par rapport au budget.

32. Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2010 ont été largement couvertes par la trésorerie.

330. Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

L'évolution de ce poste est fortement influencée par les *pertes sur débiteurs sur impôts*, les *provisions sur reliquat* et par les *provisions sur impôts estimés*. Sur ces différents postes on enregistre une augmentation de CHF 774'895 par rapport au budget 2010.

331. Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 46'091 par rapport au budget 2010 et en augmentation de CHF 596'303 par rapport aux comptes 2009.

34. Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en diminution de CHF 14'662 ou de 5% par rapport au budget 2010, il augmente de CHF 111'087 ou de 2% par rapport aux comptes 2009.

Cette rubrique représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises pour un montant de CHF 4'485'338 qui nous est communiqué par l'administration fiscale cantonale, ainsi que la part communale au financement du nouveau Fonds Intercommunal dont le montant nous est également communiqué par l'administration fiscale cantonale, CHF 1'577'115.

35. Dédommagements à des collectivités

Ce poste augmente de CHF 227'303 par rapport au budget 2010 et de CHF 42'135 ou de 1% par rapport aux comptes 2009.

Les frais de perception des impôts représentent CHF 2'043'552, il est important de rappeler que suite à l'introduction de la nouvelle Péréquation intercommunale, le taux de perception a été ramené à 3%. Dans cette rubrique figurent également les charges du traitement des déchets CHF 1'783'306.

36. Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 542'512 ou de 9% par rapport au budget 2010 (-365'000 accueil familial mamans de jours et -94'319 Actions sociales individuelle) et augmente de CHF 166'615 par rapport aux comptes 2009.

4. Investissements 2010**INVESTISSEMENTS 2010**

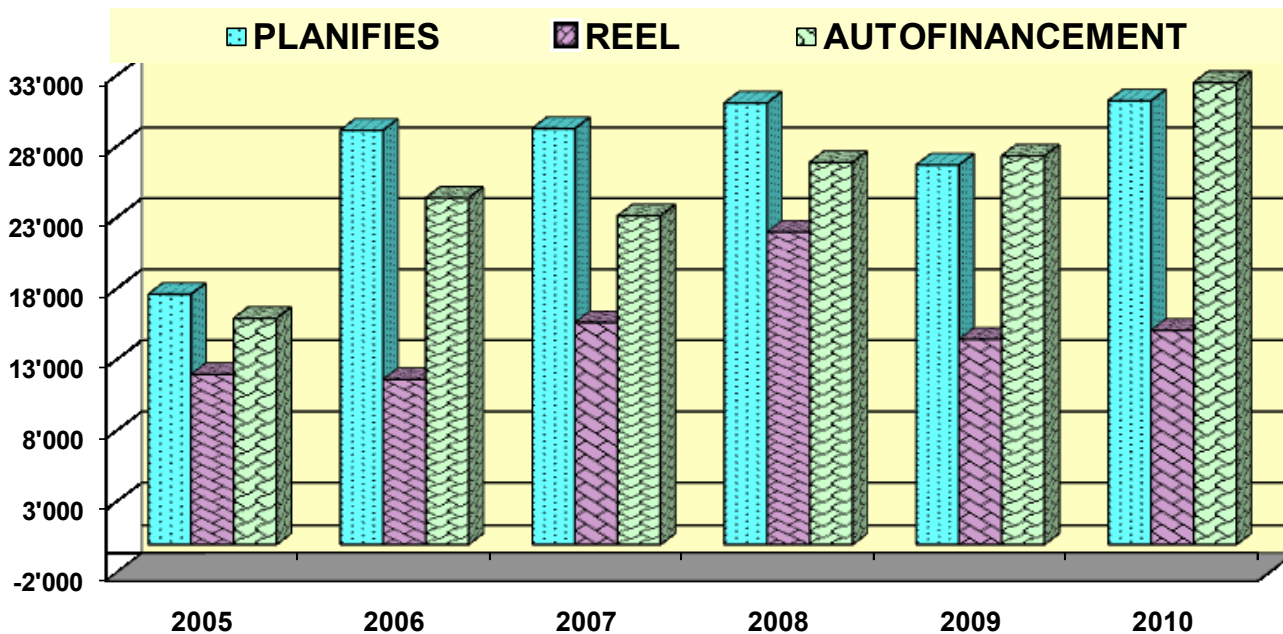
Investissements bruts	CHF 17'146'799.70
Subventions	CHF 2'071'846.85
Investissements nets	CHF 15'074'952.85

Les postes les plus importants ont été les suivants :

Assainissement cité et bassin rétention	4'444'472
Parking de Meyrin-Village	1'483'092
1ère tranche travaux amén. TCMC	1'235'555
Ec. Meyrin-Vaudagne, préaux & séparatif	932'177
Reconstruction annexe Golette	808'172
Patinoire couverte	619'265
2ème tranche travaux amén. TCMC	481'613
Aménag. Excopoints Champs-Fréchets	412'647
Raccord. CAD bât. Communaux	349'078
Tranchée couverte Meyrin-Village	340'728
Réaménag. Parc Av. Vaudagne	322'808

Evolution des investissements nets de 2005 à 2010 (en CHF '000):

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PLANIFIES	17'610	29'150	29'279	31'069	26'711	31'224
REEL	11'975	11'616	15'623	21'980	14'435	15'075
AUTOFINANCEMENT	15'915	24'381	23'125	26'893	27'346	32'506



<Sfin / Michel Cela>

5. Conclusions et informations pratiques :

L'économie suisse s'est rapidement redressée suite à la récession de 2008/09. L'appréciation du franc suisse semble moins peser que prévu sur la relance, la croissance des exportations a certes subi un net ralentissement vers la fin de l'année dernière, mais elle s'est maintenue dans le positif.

Selon le Centre de recherches Conjoncturelles (KOF), le chômage régressera encore jusqu'à la fin de 2012. Le séisme au Japon et ses conséquences dramatiques, l'agitation du monde arabe, la crise de l'endettement en Europe et le déficit budgétaire élevé des Etats-Unis pourraient exercer une influence négative sur l'évolution de la conjoncture.

Il faut toutefois relever la stabilité de la conjoncture suisse et plus particulièrement de notre canton dans ce contexte mouvementé. L'évolution de nos recettes fiscales ainsi que du résultat d'exercice le confirment. Néanmoins, il est important de rappeler que cette progression est due essentiellement aux rattrapages opulents sur les impôts des années précédentes, le bouclage des comptes de l'année 2011 nous permettra, l'an prochain, de constater les effets de la baisse fiscale cantonale accordée dès 2010 ainsi que ceux liés au fléchissement du taux de croissance annoncé dès la fin de l'année 2010.

Afin de vous permettre de procéder à l'examen des comptes annuels 2010, nous vous remettons les documents suivants:

- le fascicule "DT" du compte rendu 2010;
- Le rapport de la fiduciaire ;
- Le rapport de la fiduciaire PC ;
- Le rapport de la fiduciaire Forum ;
- le texte de présentation de ce jour;

Le Conseil administratif vous propose de renvoyer ce projet de compte rendu 2010 aux commissions des finances élargies et des finances, selon le calendrier déjà communiqué et vous remercie de votre attention et du bon accueil que vous lui réserverez.

Le Conseil administratif